

Le cadre de l'analyse

Repères pour le travail analytique

Entrer en analyse est une démarche singulière, engageante, qui nécessite un cadre stable, clair et sécurisant. Le cadre analytique a pour fonction de soutenir le travail psychique, de permettre l'élaboration et de favoriser l'émergence de ce qui se joue, tant au niveau conscient qu'inconscient.

Ce document vise à poser les principaux repères du cadre dans lequel s'inscrit l'analyse. Il est remis comme support et peut être discuté, explicité et interrogé lors des séances, notamment au début du travail ou lorsque des difficultés apparaissent.

→ Les séances

Les séances ont lieu à un jour et un horaire définis ensemble, selon un rythme établi en début d'analyse. Ce rythme fait partie intégrante du cadre et participe au processus analytique.

Le rythme des séances peut évoluer au cours de l'analyse, en fonction du travail engagé et de la situation de l'analysant. Toute modification est posée et élaborée en séance. Ces ajustements, et la manière dont ils s'inscrivent dans la relation et le cadre, font partie du travail d'élaboration psychique.

→ Absences, retards et séances manquées

Les séances non honorées ou annulées dans les 24h (hors cas de force majeure) pourront faire l'objet d'un dédommagement du montant de la séance. Cette modalité sera discutée en séance, dans un esprit de compréhension mutuelle et de respect du cadre analytique.

Les retards ne donnent pas lieu à un report de la séance, qui se termine à l'horaire prévue.

Les absences, retards, annulations ou difficultés à respecter le cadre des séances ne sont pas considérés comme de simples éléments pratiques. Ils font pleinement partie du travail analytique.

La manière dont le cadre est investi, mis à l'épreuve, contourné ou questionné constitue un matériau clinique à part entière. Ces mouvements peuvent être porteurs de sens et permettre une meilleure compréhension de ce qui se joue dans la relation et dans l'inconscient. Ils seront donc abordés et élaborés en séance, sans jugement ni sanction, dans une perspective de conscientisation et de compréhension des processus psychiques à l'œuvre.

→ Cadre financier

Le tarif des séances est posé en amont du travail. Il fait partie du cadre analytique et participe à l'engagement dans le processus.

Toute difficulté ou question relative au cadre financier peut être abordée en séance. La manière dont cette question se présente et s'élabore fait également partie du travail analytique.

→ Engagements de l'analysant

S'engager dans une analyse implique :

- une présence régulière aux séances,
- le respect du cadre temporel et des modalités définies ensemble,
- un engagement dans un travail de parole et d'élaboration.
- une disponibilité à dire ce qui se présente à la conscience, dans une parole la plus libre et la plus sincère possible, à partir de ce que l'analysant perçoit de lui-même.

Les difficultés, résistances ou questionnements concernant le cadre ou le processus analytique ont toute leur place en séance et constituent des éléments du travail.

→ Mes Engagements

Je m'engage à :

- garantir un cadre stable et constant,
- soutenir une approche analytique relationnelle fondée sur la bienveillance et l'absence de jugement,
- respecter et protéger la confidentialité des échanges, dans le cadre légal, éthique et déontologique,
- maintenir une posture professionnelle et respectueuse, conforme au code de déontologie du SNPPsy,
- inscrire ma pratique dans une démarche continue de réflexion, de supervision et de formation, afin de mettre au service de l'analysant mon expérience clinique et mon travail d'élaboration du matériel psychique,
- être attentif aux mouvements transférentiels et contre-transférentiels et, lorsque cela est pertinent, éclairer la nature des phénomènes de transfert à l'œuvre.

→ Arrêt ou interruption de l'analyse

L'analyse peut être interrompue à tout moment par l'analysant. Il est demandé d'annoncer et de l'élaborer en séance, afin de permettre une mise en sens et d'éviter une rupture brutale.

L'arrêt, comme toute autre modalité du cadre, fait partie du processus analytique. Le fait de pouvoir dire et penser cet arrêt en séance permet d'élaborer ce passage, de mettre des mots sur ce qui conduit à cette décision, sur ce qu'elle vient éventuellement protéger, éviter ou, au contraire, soutenir dans le processus psychique.

→ Un cadre vivant

Le cadre analytique n'est pas figé dans son sens. Il peut être rappelé, réinterrogé et retravaillé au cours de l'analyse, notamment lorsque des difficultés émergent.

Il constitue un repère, un appui et un tiers structurant, destiné à soutenir le travail psychique, la relation analytique et le processus d'élaboration.